



THURÉ MA COMMUNE

au fil de l'histoire

BULLETIN

111

Dépôt légal 2002 n° ISSN 1638-3796

JUIN 2024

ÉDITO

Bonjour à tous ! Dans ce bulletin, Jean-Louis nous parle notamment des difficultés de la vie quotidienne pendant la Seconde guerre mondiale. Cela nous met dans le contexte de cette époque que nous allons bientôt remémorer avec les 80 ans de la Libération. **Nous aurons l'honneur de débiter les festivités pour Thuré le 14 juin à 20 h à la salle des fêtes par une conférence animée par Philippe Faulcon sur la collision de deux bombardiers anglais au-dessus des Blots le 10 août 1944.** Le lendemain, un panneau pédagogique sera inauguré à 15h à Besse, puis une stèle à 16h dans le bourg suivi d'un hommage aux aviateurs au cimetière. Tout le monde est vivement invité à participer à ces événements afin de marquer dans le temps le sacrifice de ces jeunes gens.
PS : Un rappel est joint aux adhérents qui n'ont pas réglé leur cotisation.

Évelyne Gaudin

Nos partenaires



THURÉ ET LES COMMUNES VOISINES SOUS LE RÉGIME DE VICHY DE JUIN 1940 À DÉCEMBRE 1942

C'est le 6 septembre 1944 que la ville de Châtelleraut s'est trouvée débarrassée de l'occupation allemande. Pour commémorer le quatre-vingtième anniversaire de cette date joyeuse dans le Châtelleraudais, T.M.C. a décidé de publier deux bulletins sur les très pénibles années d'occupation subies auparavant par Thuré et les communes rurales limitrophes, à savoir Usseau, Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, Sossais, Saint-Genest d'Ambière, Scorbé-Clairvaux, Colombiers, Naintré et Antran (nous nous permettrons également des incursions à Ingrandes, voisine contiguë de cette dernière commune). Certes, comme nous avons déjà évoqué cette période dans *Thuré histoire d'une mémoire* et dans des bulletins, nous n'éviterons pas certaines répétitions, mais nous allons nous attacher à vous révéler des faits et des documents inédits.

I - L'INSTALLATION DU RÉGIME DE VICHY

Le 23 juin 1940, après la débâcle de l'armée française devant les troupes allemandes et l'exode, le quotidien *L'Avenir de la Vienne* annonce que « *le texte de l'armistice sera publié prochainement* ». Les Thuréens finissent par apprendre que la moitié de la France sera occupée par les Allemands et que, malheureusement, leur commune se trouvera dans cette partie. En outre, les armes et le matériel de l'armée française seront remis au vainqueur et la France devra entretenir l'occupant.

Le 10 juillet, à Vichy, le maréchal Pétain, qui a 84 ans, obtient de l'Assemblée nationale les pleins pouvoirs.



La première page de *L'Avenir de la Vienne* du 12 juillet 1940 - ADV.